

LE RÉSEAU BIGOUTHÈQUE

Le réseau Bigouthèque est un réseau de 8 bibliothèques municipales (Landudec, Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat). Il est coordonné à l'échelle de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. La mise à disposition des outils et moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans les missions des bibliothèques du réseau.

Réseau Bigouthèque

Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden
2A, rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
bigoutheque@cchpb.com - 02 98 54 49 04



Le réseau des bibliothèques du Haut Pays Bigouden



Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le

ID : 029-212902258-20251117-2025_0064-DE

CHARTE MULTIMÉDIA

Bigouthèque
Réseau des bibliothèques
du Haut Pays Bigouden

« La fourniture d'un accès libre à l'Internet par les bibliothèques et services d'information constitue un élément essentiel du droit à la liberté d'accès à l'information et à la liberté d'expression, et aide les communautés et les individus à atteindre la liberté, la prospérité et le développement. » Manifeste Internet IFLA (International Federation of Library Associations and institutions), 2014.

L'accès libre à l'Internet dans les bibliothèques permet de s'approprier et de maîtriser ces technologies, ainsi que d'élargir les ressources documentaires.

SERVICES & OBJET DE LA CHARTE

Certaines bibliothèques du réseau Bigouthèque mettent à disposition :

- des ordinateurs disposant d'un espace personnel de stockage de 50 Mo qui permettent la consultation des catalogues en ligne du fonds documentaire du réseau et d'Internet, ainsi que l'utilisation d'outils bureautiques ;
- un accès wifi gratuit permettant de se connecter avec son propre matériel (smartphone, tablette, ordinateur portable) ;
- des imprimantes ;
- des consoles de jeux ;
- des liseuses.

La présente charte multimédia a pour objet de définir les conditions générales d'utilisation des ordinateurs publics et de l'accès à l'Internet du réseau Bigouthèque. Tout usager de ces services s'engage à la respecter.

MODALITÉS D'USAGE & BONNES PRATIQUES

L'accès aux ordinateurs et au wifi nécessite une [carte de lecteur](#) (gratuite). Une autorisation parentale ou du responsable légal, signée lors de l'inscription, est nécessaire pour les mineurs. [Les enfants, jusqu'à 8 ans, doivent être accompagnés d'une personne majeure.](#)

- Le service est sécurisé et l'utilisateur doit s'identifier pour se connecter.
- Le mot de passe est personnel et l'usager s'engage à ne pas le communiquer.
- Afin de faciliter la disponibilité des ordinateurs, l'accès est limité dans la durée. L'utilisateur est informé en temps réel du temps imparti.
- L'apport de CD, de clé USB, de disques durs externes est autorisé.
- Le téléchargement de données et de documents est permis.
- L'utilisateur est responsable de ses actions sur les postes informatiques et Internet.
- L'usager veille à assurer la sécurité, la sauvegarde de ses données personnelles et à fermer ses sessions personnelles sur Internet.
- L'impression est possible de manière ponctuelle et selon les modalités fixées par la bibliothèque.

- L'achat et le paiement en ligne sont autorisés et

Envoyé en préfecture le 24/11/2025onsabilité de la

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le

ID : 029-212902258-20251117-2025_0064-DE

ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

- L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation française et des missions de la bibliothèque. N'est pas admise la consultation faisant notamment l'apologie de la violence et de la pornographie, de discriminations ou de pratiques illégales.
- L'utilisateur doit respecter le droit de la propriété artistique et intellectuelle (droit d'auteur) et respecter les lois en vigueur, notamment celles concernant : la copie illicite de logiciels commerciaux, la fraude informatique, les sites de téléchargement illégaux (exemple : Torrent, Peer-to-Peer...).
- Il est interdit de télécharger ou de consulter des fichiers illégaux.
- Il est interdit de tenter de modifier ou d'accéder à la configuration matérielle ou logicielle du(des poste(s) informatique(s)).
- L'utilisateur doit veiller au respect du matériel et signaler au bibliothécaire tout dysfonctionnement qu'il constaterait.
- La bibliothèque n'est pas responsable des erreurs de manipulation de l'utilisateur lors des impressions, le cas échéant (perte de données, impressions de pages blanches, etc.).
- Selon la législation, la médiathèque a un droit de regard sur l'activité des utilisateurs et peut suspendre la consultation en cas de non-respect de la présente charte.
- En cas de problème technique, l'accès aux ordinateurs publics pourra être suspendu jusqu'au rétablissement d'un fonctionnement normal.

PROTECTION DES DONNÉES

Le réseau Bigouthèque s'engage à respecter les règles relatives à la protection des libertés individuelles et au respect de la vie privée conformément au Règlement Général sur la Protection des Données. Conformément à la loi, sont conservées pendant une année les informations suivantes : le nom de l'utilisateur détenteur des identifiants de connexion, les sites Internet consultés, la date, l'horaire et la durée de connexion. Ces informations peuvent être fournies sur demande dans le cadre de requêtes judiciaires ; elles ne peuvent en aucun cas être exploitées par le réseau Bigouthèque. L'utilisateur est responsable des données personnelles transmises sur Internet.

Cette charte est affichée dans les bibliothèques et disponible sur le site www.bigoutheque.bzh